

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1438

Artikel: Téléphonie mobile : jouer à qui perd gagne
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026133>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jouer à qui perd gagne

Le pactole des enchères contre le développement technologique.

LES MONTANTS DÉBOURSÉS par les sociétés de téléphonie mobile pour obtenir les licences de la troisième génération (UMTS) atteignent des sommets. Ce printemps, la mise aux enchères des six licences anglaises a rapporté au Trésor la somme de 70 milliards de francs. En Suisse, une opération similaire se déroulera cet automne et devrait faire tomber entre six et dix milliards dans l'escarcelle fédérale.

Rien que de très normal, dira-t-on. Les fréquences disponibles représentent un bien rare, géré par l'Etat, et ce dernier n'a pas à les attribuer sans contrepartie à des entreprises qui vont en tirer un profit considérable. Par ailleurs les collectivités publiques voient là la possibilité d'alléger le poids de la dette ou d'assainir les finances chancelantes de la sécurité sociale. Par ailleurs le système des enchères permet d'éviter toute accusation d'arbitraire et de favoritisme à l'encontre de l'autorité concédante. Gagnent les candidats qui proposent les sommes les plus élevées. D'ailleurs qui mieux que les futurs exploitants serait en mesure de déterminer le montant

optimal de l'investissement?

Ce raisonnement postule un comportement rationnel de la part des entreprises en concurrence, à savoir le respect d'un rapport raisonnable entre le prix payé et les bénéfices escomptés. Or si les coûts de mise en place d'un réseau – en Suisse environ un milliard de francs pour un taux de couverture de 50 % de la population – et d'exploitation sont connus, une grande incertitude règne au sujet des recettes: volume des données transmises, répartition de la clientèle entre la téléphonie fixe, le réseau GSM – deuxième génération – et le réseau UMTS, répartition des taxes entre les fournisseurs de services et l'exploitant du réseau, nombre d'exploitants en concurrence.

Une chose est certaine. Les montants déboursés par les entreprises pour obtenir une licence seront répercutés sur les consommateurs. Si le prix du service se révèle trop élevé, la demande risque de rester modeste, ce qui freinera le développement des réseaux. Par ailleurs les sociétés exploitantes devront amortir le coût élevé des licences et, de ce fait, paieront moins ou pas du

tout d'impôts.

Au total, la bonne affaire de l'attribution des licences par enchères pourrait se révéler à terme une opération coûteuse pour les économies nationales. La Finlande et le Japon, deux géants du téléphone cellulaire, ont-ils mieux que les autres compris l'enjeu? Ces deux pays ont accordé des licences aux opérateurs les mieux qualifiés pour une mise en place rapide et étendue des réseaux UMT, contre une somme symbolique. Ils espèrent ainsi sauvegarder leur avance technologique et offrir une infrastructure de qualité, garante du développement économique. *jd*

UMTS

Abréviation de «Universal Mobile Telecommunications System», ce téléphone mobile de la troisième génération permet une transmission des données 200 fois plus rapide que le système actuel GSM, rendant possible l'accès à l'Internet ou le chargement de vidéos à partir d'un téléphone portable.

COURRIER

Optimisme et pessimisme en politique

Ayant reçu, grâce aux bons soins de *Temps*, le dernier texte de Christoph Blocher, un lecteur commente.

LA SECONDE MOITIÉ du pamphlet est conforme à ce qu'on en attendait: des élucubrations anti-socialistes, anti-gouvernementales, anti-européennes, non dénuées de contradictions. [...]

Mais il s'y trouve un paragraphe plus intéressant, qui seul mérite d'être discuté. Car, en peu de mots, ce paragraphe sur le pessimisme et l'optimisme met en évidence les a priori philosophiques (ou idéologiques) de la droite et de la gauche.

Pour Blocher, la pensée de gauche est pessimiste, car «l'être humain [...] trop faible [...] a besoin [...] de l'Etat». Et la droite serait optimiste, parce qu'elle croit à la valeur «irremplaçable», de chaque individu. Mais on peut aussi voir les

choses de manière exactement inverse.

C'est en fait la gauche qui a péché par excès d'optimisme. Les humains étant par essence solidaires, mais le pouvoir étant aux mains d'une minorité de bourgeois «égoïstes», il suffisait – à la rigueur au moyen d'une révolution – de neutraliser ces «égoïstes» pour que s'établisse la société solidaire. L'Etat n'aurait alors eu d'autre but que d'organiser cette solidarité; la police de traquer les criminels – et parmi eux les quelques «bourgeois égoïstes» qui auraient tenté de revenir à l'ancien système.

Il y avait, hélas, la même proportion d'égoïstes parmi les prolétaires que parmi les bourgeois. Pensant, au départ, lutter contre quelques égoïsmes résiduels, les Etats socialistes se sont retrouvés en train de combattre la majorité de leur population. Et au sein même des nouvelles autorités, ce ne sont pas forcé-

ment les plus «solidaires» qui ont su se propulser rapidement au pouvoir.

Le système «libéral» et capitaliste est fondé, lui, sur un a priori pessimiste. L'être humain étant par essence égoïste, [...] il faut canaliser les égoïsmes au lieu de les combattre. Plus un individu amasse de richesses pour son profit personnel, plus il y aura de retombées – ou de miettes – pour la communauté. Dans son principe, cette philosophie est détestable. Dans la pratique, c'est ce système qui marche le moins mal.

Après l'effondrement des régimes socialistes devenus totalitaires, la gauche a mis de l'eau dans son vin, et accepté le principe de l'économie de marché – avec quelques correctifs sociaux et solidaires. C'est un progrès, c'est même une grande victoire. Mais c'est une victoire du réalisme, pas de l'optimisme.

François Martin, Vevey